

Qu'est-ce que la traite des êtres humains?

La traite des êtres humains est un crime économique. Il s'agit de l'exploitation d'une personne par une autre personne par la force, la fraude et/ou la coercition dans le but d'en tirer un profit financier, la victime ayant la perception réelle ou supposée de ne pas pouvoir sortir de cette situation.

Chaque pays a sa propre définition juridique de ce crime. Mais voici les trois éléments qui caractérisent une situation de traite des êtres humains.

Le modèle AMO



! Si la personne est âgée de moins de 18 ans, aucune contrainte, fraude ou coercition n'est nécessaire pour qualifier une situation de traite à des fins sexuelles, et la plupart des formes de travail peuvent être considérées comme de la traite selon le pays.

Formes de traite des êtres humains

Traite à des fins d'exploitation par le travail

Recrutement, transport, transfert, hébergement ou accueil d'une personne à des fins de travail ou de services forcés, par le recours à la force, à la menace, à la tromperie, à l'abus de pouvoir ou à d'autres formes de coercition. Si la personne est âgée de moins de 18 ans, certaines formes de travail peuvent être considérées comme relevant de la traite même en l'absence de recours à la force, à la fraude ou à la coercition, selon les pays.

Traite à des fins d'exploitation sexuelle

Recrutement, transport, transfert, hébergement ou accueil d'une personne à des fins d'exploitation sexuelle, en recourant à la force, à des menaces, à la tromperie, à l'abus de pouvoir ou à d'autres formes de coercition. Si la personne est âgée de moins de 18 ans, il s'agit de trafic sexuel même en l'absence de recours à la force, à la fraude ou à la coercition

Traite à des fins de prélevement d'organes

commerce illégal d'organes humains, dans lequel les victimes sont contraintes ou trompées pour qu'elles acceptent de donner un organe à des fins de transplantation. Dans certains pays, le trafic d'organes n'est pas considéré comme une forme de traite, mais comme un crime distinct

Servitude domestique

Forme de traite qui piège les personnes dans le travail forcé au sein de domiciles privés, où elles peuvent être maltraitées et contraintes de travailler pour un salaire dérisoire, voire sans rémunération. Certains pays considèrent la servitude domestique comme une forme de traite à des fins d'exploitation par le travail

Mendicité forcée

Forme de traite dans laquelle des personnes sont contraintes, menacées ou exploitées pour mendier de l'argent au nom d'une autre personne. Les victimes de la mendicité forcée ne gardent généralement pas l'argent qu'elles reçoivent ; celui-ci est récupéré par leur agresseur.

Criminalité forcée

Exploitation de personnes pour commettre des actes illégaux, tels que le vol, le trafic de drogue ou la fraude et l'escroquerie, sous la contrainte ou la menace.

Certains pays considèrent la mendicité forcée et la criminalité forcée comme une forme de traite à des fins d'exploitation par le travail

Définition



"Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de coercition, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant le contrôle sur une autre personne, à des fins d'exploitation.

L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ou d'autres types d'exploitation."

Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2003) - Protocole de Palerme

Statistiques et tendances

- Entre **25 et 50 millions de victimes** de la traite estimées dans le monde.
- Moins de 1 % des victimes identifiées dans le monde.
- Entre 2010 et 2022, le nombre de victimes identifiées de la traite des êtres humains a augmenté de 25 %.
- La traite des êtres humains est l'un des **marchés illégaux les plus lucratifs** au monde, avec un bénéfice annuel mondial estimé à **236 milliards de dollars**.
- La traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail représente actuellement 42 % de toutes les victimes de traite détectées, soit la proportion la plus élevée jamais enregistrée, ce qui suggère une augmentation de l'incidence, et/ou une amélioration des efforts d'identification.
- La criminalité forcée identifiée (comme les escroqueries et les fraudes) est passée de 1 % il y a dix ans à 8 % en 2025.
- Les technologies, notamment les plateformes en ligne et les cryptomonnaies, sont de plus en plus utilisées pour faciliter la traite.
- On observe une transition globale de 30 % vers les modes numériques de traite (2025).

UNDOC (2024)

Centre régional de ressources des Nations unies
OIT

SCAN ME



Pour en savoir plus, consultez le site:
www.antitraffickingresponse.org

